

L'écocitoyen déchaîné



La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans.

Elle est action continuelle du citoyen non seulement sur les affaires de l'Etat, mais sur celles de la région, de la commune, de la coopérative, de l'association, de la profession....

La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps.

Pierre Mendès-France

Sommaire

Pour accéder à l'article que vous souhaitez lire, cliquez sur le titre

FIFI, UNE (PETITE) TRANCHE DE VIE

PCAET DE GRAND PARIS SUD, UN ENIEME PLAN, OU LE DEBUT D'UNE STRATEGIE ALTERNATIVE ?

IL EST ENCORE TEMPS ! TROIS LEÇONS A RETENIR POUR LIMITER LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE A 1,5°C

LA PARTICIPATION DU PUBLIC AU PLAN CLIMAT DE L'AGGLO, ON LA CHERCHE ENCORE...

DROIT DE SUITE

QUI SOMMES-NOUS ?

Le réchauffement climatique est une course contre la montre. Chaque minute, chaque heure compte !



Fifi, une (petite) tranche de vie

Six heures du matin. La nuit noire est contrariée par les enseignes lumineuses des magasins.

Le réveil gueule et Fifi a tous les matins cette impression étrange d'être attaché sur les rails et qu'un train va l'écraser.

Fifi saute, en sueur, du lit et prend une très courte douche car il a été sensibilisé par une émission à la radio sur le problème de l'eau.

Souvent d'ailleurs en riant, il dit à ses copains : « L'eau ce sera bientôt comme un lingot d'or, la même forme, glacé, très cher ! ».

Après un petit déjeuner rapide, trop rapide, sur le bout de la table, il s'habille, embrasse avec le sourire, ses enfants et sa femme qui dorment encore et file à sa voiture.

Sa voiture est un modèle diesel vieux de treize ans. Fifi est souvent tracassé par son tacot, vieux, trop vieux, car il sait qu'il émet des particules fines, mauvaises, très mauvaises pour sa progéniture, sa femme, pour tout le monde d'ailleurs. Et on en entend parler !

Il aimerait bien changer mais il n'en a pas les moyens surtout qu'il lui faudrait une voiture aussi grande que celle qu'il possède.

Il est souvent en colère contre le manque de transports en commun et se rend compte que cette réalité n'est pas nouvelle !

Il sait que tout cela contribue à une mauvaise qualité de l'air et au changement climatique.

Il s'inquiète aussi de l'isolation thermique de son logement et il trouve la facture d'énergie salée.

Si Fifi a peu de moyens, il est un citoyen convaincu, informé, avec des idées sur ces sujets. Il en parle parfois avec des collègues au moment du déjeuner et sent bien que chacun a des idées mais qu'elles n'ont pas de débouché.

Il a entendu parler d'un PCAET sur l'agglomération.

Que voulait dire PCAET ? Un parti politique ? PC ... ? Un Plan oui mais de quoi ? Pour Extra-Terrestre ?

Il a du mal à comprendre car aucun article dans le journal de l'agglomération n'a vraiment expliqué ce que c'était et comment chacun était concerné dans sa vie quotidienne, comment il pourrait intervenir.

Un copain lui a dit qu'on en parlait sur Internet mais que c'était juste de l'affichage pour donner un vernis « démocratique » à la démarche, quelques questions « impasses » dont on ne publierait jamais les réponses.

Fifi et ses copains avaient pourtant des questions, des idées. Pourquoi n'y avait-il pas de débats dans la commune, à l'agglomération ?

Il rageait car il pensait que lui et ses copains étaient aussi des acteurs du changement climatique. Et que les enjeux pour ses enfants, leurs enfants étaient fondamentaux.

Il pensait aussi à tous ceux qui n'étaient pas informés.

Pour oublier Fifi faisait un rêve : un voyage au Brésil : Brasilia, Sao Paulo, Salvador da Bahia, Rio de Janeiro, ...

Pendant ce temps, quelques dizaines de personnes sur plus de trois cent trente mille élaboraient entre elles un PCEAT sans espoir de dynamique collective et citoyenne.

Parfois Fifi s'interrogeait : « Ce sont « des responsables », vraiment ? Pourtant les enjeux les dépassent ! Vont-ils comprendre ou nous emmener dans je ne sais quelle galère? »

Ce jour-là, Fifi, juste avant de s'endormir se rappelle cette citation d'Antoine de Saint Exupéry dans ses écrits de guerre: « Une démocratie doit être une fraternité ; sinon, c'est une imposture. ».

Demain matin, Fifi se réveillera encore attaché sur les rails et n'aura toujours pas de transports en commun pour aller au travail.

PCAET de Grand Paris Sud, un énième plan, où le début d'une stratégie alternative ?

PCAET et démocratie participative

Notre appréciation critique du processus d'élaboration du PCAET se confirme au fil des initiatives mises en place par l'agglomération.

Le président de l'agglomération a reconnu dans son allocution introductive à la conférence territoriale du 14 novembre, la nécessité de créer les conditions d'une véritable concertation, ce qui est loin d'être le cas.

Les deux conférences territoriales organisées par GPS les 14 et 21 novembre 2018 n'étaient pas ouvertes au public, seuls étaient invités des représentants d'organismes publics et assimilés, ou quelques rares associations comme notre collectif. Dans ces deux conférences, il ne s'agissait aucunement de revenir sur le diagnostic, les enjeux ou

les axes stratégiques du Plan climat territorial, mais uniquement de faire des propositions d'actions, dans un cadre déjà déterminé, pour alimenter le plan d'actions du PCAET. L'idée de pratiquer ainsi une sorte de « brainstorming » pour faire émerger des propositions n'est pas dénuée d'intérêt, mais pose deux questions :

- Pourquoi ce genre d'exercice serait-il réservé aux représentants d'institutions et ne serait pas ouvert aussi au grand public ?
- Pourquoi surtout interroger les participants uniquement sur les actions, sans leur demander au préalable s'ils se retrouvent dans le diagnostic, les enjeux et les axes stratégiques présentés par l'agglomération ?

En ouvrant à tous la réflexion sur les premières phases du processus, on ne risquait pourtant pas une perte de temps mais au contraire un gain !

Une caricature de démocratie participative ?

« Aucun souci, la plate-forme participative en ligne dédiée au PCAET sur le site Internet de l'agglomération ouverte à tous est là pour ça... »

Comme il y a maintenant des lieux dédiés à la démocratie participative (il faut faire là où on vous dit de faire...), sortis du cerveau des cabinets spécialisés et bien vendus aux collectivités territoriales, la réponse toute prête de l'agglomération est : « Vous voulez participer au débat ? Vous n'avez pas encore tout dit de ce qui vous intéresse, vous interpelle ? Aucun souci, la plate-forme participative en ligne dédiée au PCAET sur le site Internet de l'agglomération ouverte à tous est là pour ça... »

Poussé par la curiosité et l'envie de « bien faire », on découvre un sondage qui reprend les méthodes très directives utilisées dans les deux conférences, à savoir que l'on vous demande vite fait de classer par priorité les axes stratégiques déjà arrêtés et tout de suite après on vous réclame de remplir des fiches action, parce que bien sûr, des bonnes idées, on n'en a jamais assez ! Soyons optimistes : à la demande de certains teigneux comme notre collectif qui trouve qu'on ne laisse jamais assez de temps à la concertation ou plus certainement, pour obtenir un nombre de « contributions » présentable, l'agglomération a décidé de prolonger l'ouverture de cette plate-forme d'un mois, jusqu'au 15 janvier. Cela ne changera rien, tant que l'agglomération se contentera de ce genre d'ersatz de participation « démocratique », sans construire les moyens permettant aux habitants de s'emparer progressivement des enjeux de la transition écologique, lesquels ne sont pas simples quand on voit par exemple les contradictions traversant actuellement la question de la taxe carbone.

« Cela ne changera rien, tant que l'agglomération se contentera de ce genre d'ersatz de participation « démocratique » »

Il existe des outils de participation démocratique plus sérieux, comme les conférences de consensus, les panels citoyens, ..., déjà expérimentés dans de nombreux pays, dont le but est de favoriser l'appropriation en profondeur des enjeux de société pour mieux éclairer les choix... C'est toute la question de l'acculturation de la population, des services publics, etc.; ce thème figure pourtant dans les items proposés par les conférences et la plate-forme, sans avoir rencontré de grand succès.

En effet, pour s'imprégner d'un nouveau modèle de référence (la transition écologique), encore faut-il savoir de quel changement majeur de modèle il s'agit et si cette urgence est partagée.

Quand on veut précipiter le processus pour boucler le PCAET de l'agglomération avant les élections municipales, que l'on évite le débat sur le diagnostic, les enjeux, ce qui en fait oriente le choix de modèle, on ne donne pas le choix à la population, volontairement ou pas.

« Cet attirail est à côté de la plaque »

Comment dans ces conditions arriver à mobiliser les acteurs sur les enjeux de la transition écologique ? L'agglomération approche la question comme un problème de communication auquel elle répond par des plaquettes distribuées dans les établissements publics, des panneaux d'expositions dans les mairies volontaires, des réunions « itinérantes » avec un petit film de deux minutes et un diaporama résumant la plaquette qui elle-même résume le livre vert élaboré par les services de l'agglomération. Cet attirail est à côté de la plaque, il ne permet pas :

- d'interroger le modèle territorial à l'œuvre ;
- d'avoir un débat « politique au sens étymologique » de fond au sein de l'agglomération.

PCAET et stratégie de transition écologique

Dans son allocution du 14 novembre introduisant les conférences territoriales, le président de l'agglomération a dit qu'il y avait une « urgence territoriale » et donc que « *L'Administration a un rôle d'exemplarité à jouer ce qui implique un changement de stratégie à tous les niveaux de l'agglomération (transversalité, accompagnements, portages, déplacements...), qu'il fallait changer de logiciel environnemental.* » Encore faut-il s'entendre sur ce que l'on désigne derrière ces mots que l'on retrouve souvent « plaqués » dans les discours... S'agit-il seulement d'améliorer la gouvernance environnementale de l'agglomération en travaillant sur des plus grandes pertinence et efficacité de ses services ? A-t-on établi un diagnostic vraiment critique de la situation de l'agglomération ou un simple bilan des données actuelles ?

Diagnostic, enjeux et proportionnalité de moyens mobilisés

La partie diagnostic du livre vert du PCAET fournit quelques repères chiffrés très amalgamés (les références précises des sources ne figurent pas), on y trouve peu d'analyse des liens de causalité précis des phénomènes mesurés. C'est sans doute une des raisons de la difficulté à bien cerner le degré des urgences.

Du coup les enjeux identifiés sont présentés en termes très généraux, ils sont peu situés dans une analyse des problématiques d'urgence.

Comme l'intensité des enjeux est traitée trop légèrement, la proportionnalité des actions programmatiques à mener est très insuffisante.

« Il y a « 350 000 émetteurs » de Gaz à Effet de Serre (GES) sur le territoire (ensemble des habitants). »

Un exemple : le livre vert met en avant l'opération des « familles à énergie positive » qui part d'une bonne démarche, mais ne touche que quelques dizaines de familles, alors qu'il y a « 350 000 émetteurs » de Gaz à Effet de Serre (GES) sur le territoire (ensemble des habitants).

De la même façon les fermes urbaines ou les réseaux de chaleur sont mis en avant, mais qui ne peuvent résoudre les graves problèmes de l'artificialisation des sols ou la faible qualité énergétique d'une grande partie des logements de l'agglomération. Dans ce contexte, doit-on être dans une démarche de sensibilisation à long terme ou plutôt dans une volonté de mobilisation massive des habitants ?

Par rapport à l'urgence soulignée encore très récemment par le dernier rapport du GIEC (voir article), nous ne disposons que d'un temps très court pour inverser les tendances désastreuses actuelles. Dans ces conditions, que veut dire « changer le logiciel » ? Jusqu'où doit-on changer nos comportements, en restant dans le cadre existant ou non ?

Encore un plan ou un nouveau modèle ?

La faiblesse de l'analyse systémique des questions climat énergie du territoire se retrouve dans la formulation des « axes stratégiques ». Ils sont établis « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire, sans vouloir s'interroger sur le modèle actuel de développement de l'agglomération (surdéterminé par le mouvement de croissance vorace déjà ancien des deux villes nouvelles d'Evry et Sénart). Notre territoire a été lourdement impacté par les programmes lancés par l'Etat dans ces deux villes nouvelles (Opérations d'Intérêt National). Depuis plus de 40 ans, nous assistons à une transformation radicale de notre territoire, les aménageurs publics et privés ont construit à tours de bras, logements, entrepôts XXL, méga centres commerciaux, autoroutes, dont la cohérence d'ensemble reste à démontrer.

Des exemples ?

« Le Projet de territoire adopté en 2016 par le Conseil communautaire prétendait vouloir assurer à terme l'autonomie alimentaire des habitants de l'agglomération. »

La réalisation de la Francilienne sur notre territoire, reliée à l'A5 et l'A6, a certes permis de désenclaver Sénart (et au passage de la transformer en Logisticland ou pire, en Sevesoland), mais cela génère maintenant la thrombose quotidienne de milliers de camions et voitures entre Sénart et Evry. De plus, comme le développement économique local a été mal articulé avec les populations venues s'installer dans ces deux villes nouvelles, les très nombreux mouvements pendulaires individuels domicile-travail, Agglo/Paris et Intra Agglo, participent à l'incohérence, renforcée par la faiblesse des transports en commun. Le président de l'agglomération recommande de « ne pas gâcher les énormes réserves foncières du territoire », rappelons aussi au passage que le Projet de territoire adopté en 2016 par le Conseil communautaire prétendait vouloir assurer à terme l'autonomie alimentaire des habitants de l'agglomération

Comment nos élus comptent-ils s'y prendre alors que l'on voit bien que les terres agricoles disponibles pour cela deviennent plus que résiduelles face à la pression des projets d'urbanisation ?

« En l'absence d'une vraie vision stratégique face au défi climatique, le PCAET se limite donc à un catalogue d'objectifs opérationnels hétéroclites peu ambitieux, sans chiffrage budgétaire (le nerf de la guerre !). »

Le Plan Climat Air Energie Territorial de l'agglomération ne :

- ne s'interroge pas sur ces facteurs ;
- ne pose pas la question de la nature de la dynamique économique du territoire et de son attractivité, la nature des emplois ;
- n'étudie pas l'impact de la construction exponentielle de logements, la faiblesse des transports collectifs, il se contente de se donner des objectifs pour améliorer l'existant...

En l'absence d'une vraie vision stratégique face au défi climatique, le PCAET se limite donc à un catalogue d'objectifs opérationnels hétéroclites peu ambitieux, sans chiffrage budgétaire (le nerf de la guerre !). Pas de calendrier, pas de tableau de bord, ni de compte à rebours, alors que les scientifiques du GIEC viennent de nous redire que le point de non-retour se rapprochait d'autant que ce que l'on se dispose à faire n'est pas à la hauteur...

« Si effectivement, il n'existe pas de possibilité de remettre en cause le modèle actuellement à l'œuvre, alors on peut penser que le match est déjà joué pour la transition écologique... »

Pour l'administration de GPS et la plupart des élus, le PCAET n'est-il qu'une figure imposée par la loi ? Ils auront sans doute l'impression d'avoir répondu au cahier des charges, mais ont-ils conscience que la réponse qu'ils proposent n'est pas à la hauteur de l'extrême gravité et urgence de la situation ? Certes, l'agglomération ne peut pas tout, elle n'a pas forcément la main sur tous les phénomènes exogènes qui l'impactent, mais faut-il pour autant se contenter d'agir avec fatalité dans le cadre existant ? Significativement, lorsque nous avons interpellé il y a déjà 4 ans les élus de Sénart sur les difficultés engendrées par la prolifération des sites logistiques, ils nous avaient répondu : le match est joué, on ne peut plus inverser la tendance. Si effectivement, il n'existe pas de possibilité de remettre en cause le modèle actuellement à l'œuvre, alors on peut penser que le match est déjà joué pour la transition écologique...



IL EST ENCORE TEMPS !

Trois leçons à retenir pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C

EN RÉSUMÉ

Lors de la COP21, tous les pays se sont engagés à maintenir le réchauffement global bien en deçà de 2°C, et à "poursuivre les efforts nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5°C" par rapport à l'ère préindustrielle.

Trois ans après, cet objectif ne doit pas rester un chiffre sur le papier : pour des millions de personnes, maintenir le réchauffement à 1,5°C est une condition de survie. Les mesures à adopter pour concrétiser cet engagement peuvent aussi bénéficier à toutes et à tous : c'est la possibilité de vivre dans un monde plus sain, plus juste et plus durable. Alors que la planète connaît déjà 1°C de réchauffement moyen, les impacts violents des dérèglements climatiques se multiplient partout dans le monde et frappent en premier lieu les populations les plus vulnérables au Sud. Le temps n'est plus à la prise de conscience. Il est à l'action immédiate, profonde, de tous les acteurs, y compris politiques et économiques, au premier rang desquels les États. Si le rapport du GIEC doit apporter aux gouvernements les preuves scientifiques de la nécessité d'accélérer sans attendre leurs actions climatiques, les ONG mentionnent trois points clés pour limiter le réchauffement global à 1,5°C.

LEÇON 1

Limiter le réchauffement à 1,5°C :

c'est indispensable et désirable

Éviter les impacts les plus dramatiques

et irréversibles des changements climatiques

55 millions

DE PERSONNES EN MOINS TOUCHÉES PAR LA FAIM EN AFRIQUE (PAR RAPPORT À +2°C) (CLEMENTS ET AL., 2009)

73 millions

DE PERSONNES EN MOINS TOUCHÉES PAR DES VAGUES DE CHALEURS EXTRÊMES ESTIVALES EN EUROPE (PAR RAPPORT À +2°C) (KING ET AL., 2018)

2 fois moins

D'ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES MENACÉES D'ICI À LA FIN DU SIÈCLE (PAR RAPPORT À +3°C) (WARREN ET AL., 2018)

Aujourd'hui, le coût de l'inaction est évident. Un réchauffement de 1,5°C aura de graves impacts, et chaque dixième de degré supplémentaire ferait peser des conséquences inacceptables sur les populations et les écosystèmes. Il y a un monde entre un réchauffement de 2°C et 1,5°C : il est donc indispensable de mettre tout en œuvre, sans attendre, pour éviter de franchir le seuil de 1,5°C.

Canicules sans précédent en Europe, inondations dévastatrices au Kerala en Inde, graves épisodes de sécheresse au Sahel, ouragans de plus en plus intenses et fréquents de par le monde... Les impacts des changements climatiques sont déjà visibles à 1°C de réchauffement moyen. Or ces impacts ne sont qu'un avant-goût des conséquences dévastatrices et irréversibles d'un réchauffement climatique de plus de 1,5°C.

Au-delà de cette limite, les impacts bouleverseraient nos sociétés et nos écosystèmes de manière profonde : baisse de la qualité nutritionnelle des aliments et de la productivité agricole, vagues de chaleurs plus fréquentes et intenses, pénuries d'eau, hausse des inondations, désertification, extinction massive de biodiversité.

Les populations les plus vulnérables au Sud, notamment les paysan.ne.s et peuples autochtones, en sont déjà et en resteront les premières victimes, alors qu'elles sont également porteuses de solutions. Les changements climatiques les contraignent à des déplacements et migrations, aggravent la faim dans le monde, et sont un frein majeur à l'éradication de la pauvreté.

Les pays d'Europe ne seront pas non plus épargnés. En 2017, les événements météorologiques extrêmes ont déjà coûté 14 milliards d'euros à l'Union européenne. Si le réchauffement continue, le coût de ces impacts pourrait atteindre 120 milliards d'euros à +2°C de réchauffement et jusqu'à 190 milliards à +3°C (Joint Research Center, 2014).

18 millions

D'EMPLOIS NETS POURRAIENT ÊTRE CRÉÉS GRÂCE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE D'ICI À 2030

(ILO, 2018)

153 millions

DE VIES SUPPLÉMENTAIRES POURRAIENT ÊTRE SAUVÉES EN LIMITANT LA POLLUTION DE L'AIR ET LA TEMPÉRATURE À 1,5°C D'ICI À LA FIN DU SIÈCLE

(SCHINDLER ET AL., 2018)

Un futur désirable pour toutes et tous

S'il est indispensable d'éviter les pires impacts des dérèglements climatiques, limiter le réchauffement à 1,5°C signifie aussi appliquer des mesures qui rendront la planète plus vivable.

Des politiques compatibles avec cet objectif peuvent permettre de réduire la pollution atmosphérique dans nos villes et respirer un air moins pollué, de disposer d'une nourriture plus saine, de vivre dans un monde plus stable et plus sûr, de réduire les inégalités et de favoriser le développement durable. Limiter le réchauffement global à 1,5°C, c'est l'occasion de repenser nos modes de production et de consommation et de promouvoir une transition juste pour toutes et tous. Cette transition permettra notamment de créer des milliers d'emplois de qualité, en particulier dans le domaine de l'énergie.

Ces transformations auront des impacts concrets en France.

Par exemple, d'ici à 2050, jusqu'à 600 000 emplois nets pourraient être créés grâce à des politiques de transition écologique et énergétique compatibles avec un réchauffement de 1,5°C, notamment dans le secteur de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables (Négawatt, 2017).

L'adoption d'une alimentation saine (deux fois moins de viande, deux fois plus de bio) engendrerait un gain de 10 milliards d'euros sur le pouvoir d'achat des français (CIRED, CNRS, 2016).

Limiter le réchauffement à 1,5°C :

il est encore temps !

+1°C C'EST LE RÉCHAUFFEMENT MOYEN DÉJÀ ATTEINT DANS LE MONDE	+3°C C'EST LA TRAJECTOIRE DE RÉCHAUFFEMENT PROJETÉE D'ICI 2100, À PARTIR DES ENGAGEMENTS PRIS À LA COP21	2 ans C'EST LA FENÊTRE D'OPPORTUNITÉ POUR QUE LES PAYS RELÈVENT LEURS PROMESSES DE RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
--	--	---

De toute urgence : changer les politiques climatiques de cap et d'échelle

Les politiques climatiques actuelles sont loin de mettre la planète sur la bonne voie. Au contraire, les émissions de gaz à effet de serre sont reparties à la hausse en 2017 et les engagements climatiques des pays pris à la COP21 nous emmènent vers un réchauffement de plus de 3°C d'ici à la fin du siècle.

Mais il n'est pas trop tard : une action immédiate de la part des gouvernements, entreprises et investisseurs peut encore infléchir la tendance et permettre de limiter le réchauffement à 1,5°C.

Cela demande des efforts sans précédent et des transformations profondes de notre système. Concrètement, il s'agit de réduire drastiquement les émissions pour atteindre la neutralité tous gaz à effet de serre d'ici à la moitié du siècle, c'est-à-dire un équilibre entre les émissions et les puits naturels (océans ou forêts).

Il est urgent d'appliquer les solutions qui existent déjà :

- mettre fin à l'exploitation et au financement des énergies fossiles comme le charbon, le gaz, le pétrole ;
- atteindre 100 % d'énergies renouvelables ;
- améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments ; repenser nos modes de déplacement et notre système agricole et alimentaire.

Il est également nécessaire d'amplifier les soutiens financiers envers les plus vulnérables, au Nord comme au Sud, afin de garantir une transition juste socialement. Le verrou n'est plus technique, il est politique. D'ici à 2020, les pays, au premier rang desquels les pays industrialisés, ont la responsabilité d'augmenter leurs objectifs de réductions d'émissions de gaz à effet de serre et d'appliquer réellement les politiques auxquelles ils s'engagent.

Face au retard pris par les États, les scientifiques indiquent qu'il faudra non seulement réduire drastiquement les émissions, mais aussi développer des méthodes pour retirer des gaz à effet de serre de l'atmosphère. Plus les États attendront, plus ils devront avoir recours à ces méthodes qui comportent des risques.

Limiter le réchauffement à 1,5°C ne doit pas être un prétexte pour laisser la porte ouverte à de fausses solutions qui auraient des conséquences inacceptables.

Par exemple, un recours massif aux technologies non matures, très coûteuses et risquées dites "d'émissions négatives", ayant pour but d'absorber le CO₂ et de le stocker sous le sol, viendrait remettre en cause les droits fondamentaux, la sécurité alimentaire de millions de personnes et la biodiversité. Cela pourrait conduire à développer des pratiques agricoles vantées pour leur supposé stockage de carbone, mais qui ne réduisent en réalité pas l'impact climatique de nos systèmes agricoles et alimentaires,

parmi les premiers contributeurs d'émissions. Un recours massif à l'énergie nucléaire pour réduire les émissions, quant à lui, serait à la fois dangereux, coûteux, inefficace et irréaliste au regard des prévisions.

L'urgence est donc de réduire nos émissions maintenant en appliquant des solutions respectueuses des êtres humains et de l'environnement.

LEÇON 3

En France et en Europe : un "plan d'action 1,5°C" dès maintenant

Il est indispensable de passer des politiques des petits pas à des changements profonds, nécessaires à une transition écologique juste pour toutes et tous, au Nord comme au Sud.

Les gouvernements doivent entendre l'appel de la science et des citoyens. Ils doivent appliquer des "plans d'actions 1,5°C" pour rendre leurs politiques compatibles avec le seul objectif acceptable de l'accord de Paris.

DANS L'UNION EUROPÉENNE, REFUSER L'INACTION

Les objectifs climatiques européens, fixés en 2014, sont obsolètes depuis la COP21 et sont très loin de ce que l'Europe peut et doit faire. Face à l'urgence rappelée par la plainte de 11 familles victimes des impacts du changement climatique en Europe, et à quelques mois des élections européennes **Il est temps que les dirigeants des pays européens, dont la France, prouvent que l'Europe peut agir pour protéger ses citoyens.**

- ***Réviser les objectifs climatiques européens pour 2030 en accord avec un objectif de long-terme ambitieux***

La France doit mener de front cette bataille pour faire aboutir la révision à la hausse de la contribution européenne à l'accord de Paris avant 2020. Il est essentiel que les objectifs climatiques européens pour 2030 soient compatibles avec une trajectoire de réduction des gaz à effet de serre menant l'Europe sur la voie de zéro émission nette bien avant 2050.

- ***Prendre des mesures de court terme pour inverser la courbe des émissions***

L'Europe doit prendre des mesures pour réduire rapidement ses émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs. Après l'adoption du paquet « Énergie propre » qui permettra d'accélérer le développement des énergies renouvelables, d'autres dossiers peuvent changer la donne :

- La législation sur les normes de CO₂ des véhicules et des poids lourds : la France et l'Europe doivent tourner le dos aux pressions de l'industrie automobile et porter des normes ambitieuses aux côtés du Parlement européen ;
- La réforme de la politique agricole commune : la France et l'Europe doivent mener une refonte du système agricole et de notre alimentation aux bénéfices des Européens ;
- Le futur budget européen : la France et l'Europe doivent renoncer à tout investissement contraire à l'accord de Paris, et catalyser les financements pour la transition énergétique et l'accompagnement des régions et travailleurs vers les activités d'avenir.

EN FRANCE, PASSER DES PETITS PAS AUX POLITIQUES STRUCTURANTES

En 2017, la France a dépassé de 6,7 % son plafond d'émissions de gaz à effet de serre. La seule réponse acceptable de la part du gouvernement français est une accélération et une hausse de l'ambition immédiates de ses politiques climatiques et énergétiques. Cela inclut :

- ***Une loi sur les mobilités 100 % compatible avec l'accord de Paris***

Alors que le secteur des transports représente 29 % des émissions de gaz à effet de serre en

France, l'avant-projet de loi d'orientations des mobilités annonce une politique de transports sans grande transformation. Pour viser zéro émission nette, le projet de loi doit écarter les projets autoroutiers, supprimer les avantages fiscaux des transports les plus polluants et déployer des mesures favorables aux alternatives à la voiture individuelle pour tous.

- ***Une transformation en profondeur du modèle agricole et alimentaire***

Il est impératif de soutenir sans attendre un nouveau modèle agricole et alimentaire bon pour l'environnement, la santé de tous, et créateur d'emplois. Cela implique de diviser par deux l'utilisation des engrais azotés de synthèse, d'interdire les phytosanitaires les plus nocifs, de mettre en place une campagne ambitieuse pour diviser par deux la consommation de viande, de faire chuter la consommation de produits transformés et d'atteindre une consommation de 50 % de produits biologiques dans l'alimentation des français d'ici 2050.

- ***Une planification énergétique 100 % énergies renouvelables***

En parallèle de politiques ambitieuses de maîtrise de la demande en énergie, la France doit faire le choix clair des énergies renouvelables et se fixer l'objectif de 100 % énergies renouvelables en 2050. La prochaine Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) devra donner un calendrier de fermeture des centrales à charbon et des réacteurs nucléaires qui soit compatible avec l'ambition de donner la priorité aux économies d'énergies et aux renouvelables.

- ***Un soutien financier renforcé pour les pays les plus vulnérables***

La France, au côté des autres pays développés, a la responsabilité d'aider les populations les plus vulnérables dans leur action climatique. Elle doit accroître ses financements, en particulier pour accompagner l'adaptation aux changements climatiques dans les pays les plus en difficulté. Une allocation de 100 % des recettes de la taxe sur les transactions financières française à la solidarité internationale et au climat permettrait d'augmenter de 800 millions d'euros par an la contribution de la France sous forme de dons.

- ***Un budget français compatible avec la limitation de la température à 1,5°C***

Alors que le projet de loi de finance pour 2019 vient d'être publié, la France doit s'atteler à verdir son budget, comme elle s'y est engagée lors du One Planet Summit. Cela implique la suppression des niches fiscales en soutien aux énergies fossiles et le fléchage des recettes de la fiscalité écologique vers les solutions comme les transports en commun ou la rénovation des logements. A minima, le gouvernement doit maintenir les aides à la rénovation énergétique, prioritairement pour la réalisation de rénovations très performantes au bénéfice des ménages les plus en difficulté, pour lutter contre la précarité énergétique.

Source : [Réseau Action Climat](#)



La participation du public au Plan Climat de l'agglo, on la cherche encore...

Dans le processus d'élaboration du PCAET de Grand Paris Sud, elle est réduite à la portion congrue. Conférences dites « citoyennes » fermées au grand public, consultation en ligne du public, uniquement sur des propositions d'actions, mais pas sur le diagnostic, les enjeux, ni les axes stratégiques.

Pourtant, dans la Charte de la participation du public, adoptée au plan national en 2016 par un grand nombre d'acteurs à l'issue d'une vaste concertation, on peut lire :

Article 1 :

« Le porteur de projet présente, lorsque c'est pertinent, un scénario alternatif ainsi que les variantes envisageables, le cas échéant, sur divers points du projet. »

Article 3 :

« La participation du public recherche et facilite la mobilisation de tous...La participation du public inclut tous les publics concernés, à travers une démarche proactive pour associer les publics les moins disponibles ou les moins enclins à participer. ».

Source : Charte de participation du public

On cherche en vain la mise en œuvre de ces principes dans la façon dont l'élaboration du PCAET est menée à Grand Paris Sud.

Ce besoin d'association des citoyens aux décisions prises en leur nom n'est pourtant pas nouveau, il s'est formalisé progressivement depuis plus de 30 ans au plan national, européen et mondial :

- **La Déclaration du sommet de Rio sur l'environnement et le développement durable**, adoptée en juin 1992, déclare en son principe 10 que « la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens ».

- **Les directives européennes** intègrent des dispositions de participation du public, dont la directive 2001/42/CE dite « évaluation environnementale des plans et programmes ».
- Trente-neuf états, membres du Conseil économique et social des Nations-Unies et la Communauté européenne participent à la rédaction de **la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement**, qui est signée le 25 juin 1998 à Aarhus au Danemark (cf. art. 6 §3 – 4 et 8).
- **L'ordonnance n°2016-1058 du 3 août 2016** relative à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes, précise les formes de participation du public, dès l'amont des processus.

Que faut-il de plus à nos élus pour enfin donner vraiment la parole aux citoyens ?

D'autres formes de participation citoyenne peuvent aussi être mobilisées selon les besoins. **Les « panels » citoyens, conférences de consensus**, avec des citoyens tirés au sort et une formation au sujet en débat, appliqués dès 1987 au Danemark, sont repris maintenant par nombre de collectivités territoriales françaises pour alimenter les débats sur les SCOT les PCAET ou autres grands projets d'aménagement : citons Béziers, Chambéry, Mulhouse, Grenoble, Nîmes, Orléans, etc.

Pourquoi Grand Paris Sud reste-t-il à la traîne ? Certes l'agglomération est jeune, raison de plus pour activer l'innovation citoyenne !

Source : Commission nationale du débat public :

[Débat public : comment ça marche](#)

Et aussi, quelques exemples, quelques documents, quelques contacts :

- Démocratie Participation - Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) ;
- Monter sa démarche participative (ARENE Île de France)
- La charte de la participation du public ;
- « La concertation, un enjeu pour réussir son PCEAT (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie).

Droit de suite

Le bois de Bréviande (Vert-Saint-Denis) toujours !

Les Foulées de la Forêt de Bréviande sont retenues pour le challenge Grand Paris Sud de course à pied ! Bravo ! Mais jusqu'à quand ?

Alors que des associations se sont engagées, le silence de la Communauté d'Agglomération sur sa sauvegarde est assourdissant !

« Qui ne dit mot consent »

Question posée il y a six mois !

Qui sommes-nous ?

Un collectif associatif, indépendant, ouvert à toutes associations agissant sur ce territoire et partageant nos objectifs (présentés dans la lettre n°1).

Les associations membres du collectif Grand Paris Sud Eco citoyen

ADE (Association de Défense de l'Environnement de Sénart et environs), ARNASSEN (Association pour la reconnaissance de Noisement...), C-E-E (Corbeil-Essonnes-Environnement), DDNA (Développement durable Notre avenir), EVRY Sud, EVRY Village, SEE (Soisy-Etiolles- Environnement)

Contact : gpsecocitoyen@gmail.com

<https://www.facebook.com/GPSE.idf/>



Patrick Janicek

(Un petit gamin semble s'interroger sur la présence d'un ours polaire près de la plage du Havre)